

LA FRANCE ET SES ENTREPRISES

Discours de Pierre MAUROY

J'ouvrirai ce débat par une observation : longtemps l'entreprise fut absente du discours de la gauche. Paradoxe pour un parti comme le nôtre qui a toujours rassemblé une partie des travailleurs. Il n'y avait pas là un quelconque dédain à l'égard de l'entreprise, mais des raisons historiques bien connues et une réticence à s'engager trop avant dans un domaine que l'on savait relever de la négociation - ou de la lutte - entre patronat et syndicat.

Les choses ont changé significativement à partir de 1981.

(éléments sur le gouvernement Mauroy, comparaison avec 1936, la durée du gouvernement)

Confrontée aux réalités de la gestion, c'est la gauche qui a dû assumer dans les difficultés que vous connaissez les grandes conversions industrielles trop longtemps différées par les entreprises et les gouvernements d'avant 1981.

Dans le contexte marqué par deux chocs pétroliers, une inflation à deux chiffres, une quasi disparition de la croissance, la priorité à la production et donc à l'entreprise constituait l'élément majeur de toute politique de redressement économique. Il fallait retrouver les marges nécessaires au retour à l'investissement et, nous le souhaitons à l'emploi.

De fait, on nous accorde généralement d'avoir réhabilité l'entreprise (Patronat, Chefs d'entreprises). Je n'aime guère ce mot de réhabilitation qui semble évoquer une éventuelle condamnation. La gauche en tout cas a su redonner à l'entreprise, son sens. Elle est la source de développement économique.

Et si l'économie française s'inscrit aujourd'hui dans un scénario favorable, si l'investissement a redémarré sur des bases saines, c'est grâce à la politique de rigueur menée dès 1982 alliant politique des revenus et effort industriel.

Cette politique s'appuyait en effet sur une volonté politique d'aller vers une réelle démocratie industrielle. Nous étions jusqu'à cette date les seuls en Europe à ne pas avoir mis

3 e n

oeuvre cette orientation. Les lois Auroux en instituant un véritable droit à l'expression des salariés innovaient sensiblement, transformaient profondément un état d'esprit, et préfiguraient un chemin qu'il nous reste encore à parcourir. Je le traduirai dans une formule : c'est désormais l'impératif social qui conditionne la véritable réussite industrielle.

Est-ce à dire que par cet intérêt pour le problème de l'entreprise, nous nous confondions avec les libéraux ? La seule tenue de ce colloque démontrerait qu'il n'en est rien. C'est même sur cette question que nous différons le plus profondément.

*

*

*

Tout commence, en vérité par la croissance. Nous avons trop souvent tendance dans nos débats d'actualité à négliger l'impératif de produire. L'avenir de l'économie mondiale n'est pas encore clairement tracé. Dans les deux ou trois ans à venir, sauf accident aux USA les économistes nous prédisent un sentier de croissance de 2, 5 à 3 %. Cette croissance ne se décrète pas, mais elle se mérite. Il reste encore à prolonger

l'effort afin de renforcer notre potentiel industriel.

Je lis dans le programme de ces journées un mot qui revient : le mot défi. Et il est bien vrai que nos entreprises sont toujours au coeur du défi national. C'est leur vocation à elles qui sont les instruments de conquêtes des marchés, la nouvelle frontière à traiter si l'on veut concilier une croissance soutenue et un équilibre ou un léger excédent de notre balance des paiements. Nouvelle frontière à franchir : notre excédent industriel qui atteignait 100 milliards de francs en 1984 a fondu comme neige au soleil et laissé place à un déficit. Nouvelle frontière à défendre face à la concurrence avivée des produits japonais et des puissances industrielles naissantes du Pacifique.

Mois après mois les mauvais chiffres du commerce extérieur et tout particulièrement ceux des échanges industriels viennent nous rappeler qu'il faut poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité des produits, accroître la présence commerciale, renforcer la recherche industrielle, développer les ressources humaines. La France ne peut pas se permettre la poursuite d'un déficit du commerce extérieur

aussi élevé, même si naturellement nous savons que ce déficit résulte de l'effort actuel d'investissement, et qu'il reste limité par rapport à notre richesse nationale.

Le débat sur les forces et les faiblesses de notre industrie reste de grande actualité. Certains ont eu tort de parler de déclin industriel. Telle n'est pas la situation de l'industrie française, forte et vivante. Les succès à l'exportation de la ligne Airbus, les percées en matière de télécommunication et de nucléaire, le rétablissement de certaines de nos industries traditionnelles en témoignent. La France aborde l'échéance du grand marché européen dans des conditions acceptables. Rien n'autorise les comparaisons avec la saignée industrielle qu'a subie la Grande Bretagne de Madame Thatcher.

Toutefois il est clair que nous avons à surmonter de réels problèmes structurels de compétitivité. Que manque -t -il aux entreprises françaises pour aller au-delà d'un succès qu'elles n'ont jamais connu ? Je ne mentionne que pour mémoire le combat d'arrière garde de ceux qui incriminent le niveau des salaires. D'incontestables études sont venues ces dernières années prouver que le niveau relatif des charges des

entreprises - salaires et cotisations sociales - étaient en France moins élevés que chez nos principaux concurrents. A moins de rechercher pour l'industrie française un scénario à la coréenne qui d'ailleurs ne nous permettrait pas d'assurer notre compétitivité vis-à-vis des états en voie de développement, ce sont les voies d'un autre développement qu'il nous faut rechercher.

Dans le public comme dans le privé il est indispensable de mettre en place une politique salariale dynamique. Ce n'est ni à l'Etat ni aux politiques de se transformer en donneur de leçon vis-à-vis des chefs d'entreprises. Mais nous aurions - et cela est vrai avenue de la Grande Armée, comme à Sochaux et à Mulhouse - à méditer les leçons de l'expérience japonaise alliant hausse de rémunérations, politique de formation professionnelle et de qualification, développement de la recherche et de l'innovation. Tant il est vrai que l'innovation sociale est la clef de la rentabilité économique

*

*

*

Ce qui nous distingue des libéraux, c'est aussi la conviction que la réussite sera le fruit d'un dialogue clair entre l'Etat et les entreprises. Nous croyons aux vertus de la politique industrielle. L'édifice patiemment construit de 1981 à 1986 mis à bas par la droite au cours des deux années suivantes mériterait d'être reconstruit. Je pense en particulier à l'intérêt que représentait le "fond industriel de modernisation". Je pense que sur ce rapport entre "l'Etat et l'industrie" les milieux libéraux font preuve d'une très grande naïveté feinte bien entendu ! Partout en Europe existe ce que l'on a appelé l'interventionisme libéral. Partout les administrations sont attentives à la concurrence technologique et agissent en conséquence sur le plan financier. La société de l'économie mixte existe partout.

Le débat sur le budget de 1990 donnera sans doute l'occasion d'une réflexion plus globale sur la fiscalité des entreprises. Je pense pour ma part qu'il conviendrait de revoir les mécanismes de la taxe professionnelle trop peu incitateurs en matière d'emplois et d'investissement. Il faudra aussi trouver des solutions plus originales en matière de transmission d'entreprises.

Ce qui nous sépare encore des libéraux, c'est le concept d'économie mixte. Combien de grands programmes ont dû leur succès à la combinaison d'une volonté politique, d'une intervention d'organismes publics et de développement d'industriels privés. Je cite pour mémoire : le nucléaire, l'aéronautique.

Je lis dans les mémoires d'un grand banquier d'affaires il est vrai évincé en 1982, que les socialistes se seraient en quelque sorte transformés en repantis de la nationalisation. Monsieur Moussa nous a mal écouté. Le "ni ni" en matière de nationalisations est fait pour stabiliser les règles du jeu. Et seulement pour cela. Il a pour horizon la législature elle ne traduit donc pas une position de principe définitive. Faudra-t-il un jour de nouvelles nationalisations ? Oui si des impératifs de politique industrielle nous y conduisent. Non dans le cas inverse.

Encore faut-il souligner que les nationalisations de 1982 ont permis le redressement d'entreprises en position financière catastrophiques. En apportant 90 milliards de francs en sept ans aux entreprises industrielles publiques, l'Etat à fait son devoir d'actionnaire. Il devra le faire encore en 1990.

Nous sommes fiers de ce secteur public. Fiers lorsque la CGE

reprend les activités de télécommunication d'ITT et devient le numéro un en Europe. Fiers lorsque Thomson se positionne comme leader dans l'électronique grand public par le rachat de RCA à Générale Electrique. Fiers lorsque Bull renversant une situation historique se propulse comme actionnaire majoritaire mondial d'Honeywell-Bull. Fiers lorsque Rhône-Poulenc renforce son pôle agro-chimie par l'acquisition de la branche correspondante d'Union Carbide.

Le secteur public, nous ne le voyons pas figé. Il est vrai que l'Europe de 1992 pousse les entreprises françaises au regroupement.

Devant une échéance maintenant proche, la croissance externe des entreprises - par prises de contrôle - est la seule voie possible pour atteindre dans les délais imposés, la taille européenne. La brutalité du mouvement de concentration est à la mesure des enjeux qui se profilent : un marché unique considérable (le premier du monde), une offre communautaire d'une dimension encore accrue, mais également une ouverture totale des marchés publics.

C'est une évidence, les entreprises publiques demeurent, pour l'essentiel, à l'écart du mouvement de concentration actuel; les

seules opérations que l'on puisse évoquer concernent la périphérie de ces groupes et n'impliquent que des sociétés de taille modeste.

Or, comparativement aux autres pays, le poids du secteur public industriel demeure en France considérable, mais paradoxalement, la taille de l'entreprise publique française apparaît sous dimensionnée par rapport à celle de ses homologues européens.

Ainsi par exemple aucune entreprise française n'est présente dans les dix premiers groupes européens, lorsque ceux-ci sont classés par les chiffres d'affaires. En prenant comme critère les capitaux propres, seul le groupe ELF (7ème place) peut être rangé dans les dix premiers.

Souhaite-t-on que nos plus grands groupes, et pas seulement les groupes privés, atteignent une taille européenne ? Si la réponse est positive, il faut alors non seulement rattraper un retard qui aujourd'hui est devenu patent, mais il faut en outre dynamiser le processus de rapprochement des entreprises, d'abord par une politique renforcée de dotations budgétaires qui apparaît être la première urgence.

Avec la mise en oeuvre de ces moyens, les groupes du secteur public pourraient jouer un rôle de premier plan dans la construction européenne.

*

*

*

Ce qui nous sépare enfin des libéraux réside dans l'importance que nous accordons à la négociation dans l'entreprise. L'enjeu social conditionne le développement économique. Il est un des éléments essentiels de la rentabilité de l'investissement. Les entreprises qui le négligeraient échoueraient dans leur mutation technologique. Et je n'ai pas l'impression affirmant cela d'être en désaccord avec le management de l'entreprise. C'est aujourd'hui le modèle d'organisation sociale qui fait la différence parmi les entreprises de dimension et de performance par ailleurs comparables.

Comment favoriser le dialogue social ? Il faudrait relancer la politique contractuelle. Avec la croissance de nouveaux champs de discussion s'ouvre. J'ai évoqué tout à l'heure la formation on pourrait ajouter l'information, les nouvelles technologies, le temps de travail, l'expression des salariés, l'organisation du travail, la sécurité.

L'entreprise ne peut être le seul lieu de ce dialogue, comme le voudrait le patronat. Milieu trop parcellaire, souvent éclaté en établissement au-dessous des seuils sociaux, elle ne garantit pas la qualité de la négociation. En 1985, un équilibre a été trouvé entre branche et entreprise. Il conviendrait de le retrouver.

L'Europe d'autre part constitue un terrain d'élargissement des espaces de négociation. L'internationalisation du capital nous y conduit. Notre volonté politique aussi. La future charte communautaire de droits sociaux y aidera en fixant les grands principes d'un modèle européen du droit du travail, même si elle ne revêt pas de caractère obligatoire et sans doute viendra bientôt le temps de songer à élargir la base sociale du traité.

Le nouveau dialogue social qui est un débat dans le vos groupes de travail dépend bien évidemment de la qualité des acteurs. Nous assistons à un mouvement de désyndicalisation qui ne doit pas interpeler les seuls partenaires sociaux. L'existence d'organisations fortes est la condition d'un dialogue structuré. Ceux qui prendraient le parti de leur affaiblissement feraient encourir à notre industrie les pires risques. C'est la faiblesse des organisations ouvrières et non leur détermination qui serait en soi facteur de crise sociale.